

*Le Canada appuie deux projets de reboisement dans le Sahel. Voici la pépinière d'acacias de M'Bidi au Sénégal. (Photo CRDI — J. Steckle)*

titutions multilatérales comme la Banque mondiale, les banques de développement régionales, le Programme de développement des Nations Unies et le Programme alimentaire mondial.

Les responsables du programme bilatéral ont continué de s'intéresser particulièrement aux pays pauvres d'Asie, d'Afrique, des Antilles et d'Amérique latine, conformément au désir de la plupart des Canadiens selon lesquels il est inutile de tenter de créer chez nous une société vraiment juste si nous ne sommes pas résolus à jouer un rôle actif dans l'avènement d'une société mondiale plus équitable.

Le Canada figure parmi les nations qui ont répondu le plus spontanément et le plus généreusement aux appels d'aide des populations du Sahel décimées par la famine après des années de sécheresse persistante. En 1973, plus de dix millions de dollars en secours d'urgence ont été versés aux six pays de la région du Sahel et à l'Éthiopie. Cette aide consistait surtout en envois de vivres et comprenait des services de transport aérien et des camions. Le Canada entend accroître considérablement les fonds qu'il consacre aux secours d'urgence que réclame cette région.

Bien que ce soit l'Agence canadienne de développement international (ACDI), institution distincte relevant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui soit chargée de l'administration du programme d'aide canadien, le Ministère a collaboré étroitement avec l'Agence (ainsi qu'avec d'autres ministères concernés) tant pour formuler la politique d'aide que pour en assurer l'harmonisation avec d'autres intérêts canadiens à l'étranger. Le Minis-

